

<p>Département <i>Meurthe et Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Nomeny</i></p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE ET HAN</p> <p>PROCÈS VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la séance ordinaire du lundi 9 avril 2018</p> <p>L'an deux mil dix-huit, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye et Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe ARNOULD, Maire</p> <p>étaient présents : Mme SIMON Ginny Mrs ARNOULD Philippe, ASTIER Sébastien, BERRY Bernard, CHAMPIGNEUL Claude, GEOFFROY Arnaud, LEMOINE Anthony, ORY Denis, WOLTRAGER Nicolas</p> <p>étaient excusés :</p> <p>étaient absents :</p> <p><i>Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance</i></p>								
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre de Conseillers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>En exercice</i></td> <td style="text-align: center;"><i>09</i></td> </tr> <tr> <td><i>Présents</i></td> <td style="text-align: center;"><i>09</i></td> </tr> <tr> <td><i>Votants</i></td> <td style="text-align: center;"><i>09</i></td> </tr> </tbody> </table> <p>Convocation établie <i>le 3 avril 2018</i></p> <p>Délibération affichée <i>Le 20 avril 2018</i></p>	Nombre de Conseillers		<i>En exercice</i>	<i>09</i>	<i>Présents</i>	<i>09</i>	<i>Votants</i>	<i>09</i>	
Nombre de Conseillers									
<i>En exercice</i>	<i>09</i>								
<i>Présents</i>	<i>09</i>								
<i>Votants</i>	<i>09</i>								

N° 1 - Approbation du Compte Administratif 2017

Madame Michelle CHENU, secrétaire, présente de manière détaillée les différentes rubriques du compte administratif. Celui-ci se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses 2017	164 428,32 €	Dépenses 2017	32 757,57 €
Recettes 2017	163 500,94 €	Recettes 2017	13 094,87 €
Résultat de l'exercice 2017	- 927,38 €	Résultat de l'exercice 2017	+ 19 662,70 €
Résultat 2016 reporté	+ 23 160,94 €	Résultat 2016 reporté	1 617,81 €
Résultat de clôture 2017	+ 22 233,56 €	Résultat de clôture 2017	- 18 044,89 €

- Après s'être fait présenter les comptes de l'exercice 2017 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;
- Considérant que Monsieur Philippe ARNOULD, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2017, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

N° 2 - Approbation du compte de gestion 2017 du Receveur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 3 - Vote du taux des taxes communales

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la situation financière de la commune et explique la nécessité d'une augmentation des taux de taxes communales.

Après discussion, le conseil municipal refuse l'augmentation proposée avec 4 voix pour et 5 abstentions.

Le conseil municipal souhaite se donner un peu de temps avant de délibérer sur ce point et demande que différentes hypothèses soient proposées.

Le conseil municipal se réunira le lundi 16 avril pour délibérer sur de nouvelles propositions et finaliser le budget 2018.

N° 4 – Validation de la dénomination du Chemin des Jardins à Han sur Seille

Suite à la construction d'une habitation Chemin des Jardins à Han sur Seille, il convient de valider le choix définitif du nom du Chemin des Jardins.

En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la dénomination Chemin des Jardins à Han sur Seille.

Le secrétaire de séance :

Le Maire, Mr Philippe ARNOULD,
Certifie avoir affiché le compte-rendu de cette
séance le 20 avril 2018 et transmis au
contrôle de légalité le 20 avril 2018

1. Approbation du compte administratif 2017
2. Approbation du compte de gestion 2017 du Receveur
3. Vote du taux des taxes communales
4. Validation de la dénomination du Chemin des Jardins à Han sur Seille